

# Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

Erasmus+ et EPALE pour le  
secteur de l'éducation des  
adultes

*Vendredi 29 octobre 2021*



[www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)



# Programme de la matinée

- **Découverte** du programme Erasmus+
- **Focus sur l'inclusion** et les participants avec moins d'opportunités dans Erasmus+
- **Questions-réponses**
- **Inspiration: Témoignage** de deux porteurs de projet Erasmus+
- **Présentation** de la plateforme **EPALE**
- **Inspiration: Témoignage** d'un utilisateur **EPALE**



# Erasmus+ pour les adultes: quelles possibilités?

- Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui?
- Action-clé 1 : projets de mobilité
- Action-clé 2: projets en soutien à la coopération
- Par où commencer ?



# Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui?

35 ans en 2022 !

- Un des programmes phares de l'union européenne pour les citoyens.
- Les objectifs du programme Erasmus+:
  - *Permettre aux citoyens de se former tout au long de la vie - soutenir leur développement éducatif, professionnel et personnel.*
  - *Soutenir l'internationalisation et le développement institutionnel des organismes actifs dans le secteur de l'éducation des adultes.*
  - *Contribuer à la croissance durable, à la cohésion sociale, à des emplois de qualité pour tous.*
  - *Promouvoir l'équité et la citoyenneté active - renforcer l'identité européenne.*
  - *Promouvoir l'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprise.*

# Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui?

## ➤ 6 secteurs couverts par le programme

Enseignement supérieur

Enseignement scolaire

Enseignement et formation  
professionnels

Education des adultes

Jeunesse (BIJ)

Sport (CE)

Tout organisme public ou privé actif dans le secteur de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, et, pour certaines actions les acteurs du marché du travail.

# Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui?

Education des adultes



Toutes formes d'éducation ou formations *non-professionnalisantes* des adultes.

Programmes d'enseignement et activités éligibles	Exemples
Organismes offrant un enseignement formel dans le secteur de l'éducation des adultes	Enseignement de promotion sociale, établissements d'enseignement supérieur offrant de la formation continue <sup>2</sup> , organismes de l'insertion socio-professionnelle, entreprises de formation par le travail
Organismes offrant un enseignement informel <sup>3</sup> dans le secteur de l'éducation des adultes	
Organismes offrant un enseignement non formel <sup>4</sup>	Musées, asbl actives dans le secteur de l'éducation des adultes, bibliothèques, centres culturels, associations de l'éducation permanente, centres de guidance et d'orientation, centre de validation des compétences

# Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui?

- Ce sont les organisations participantes (existence légale) qui déposent les candidatures pour les projets - et non les participants à titre individuel.
- Distinction entre pays programmes et pays partenaires:

## Pays programmes

33 pays dits « Programmes »

- les 27 états membres de l'Union européenne
- les pays associés au programme:
  - l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie

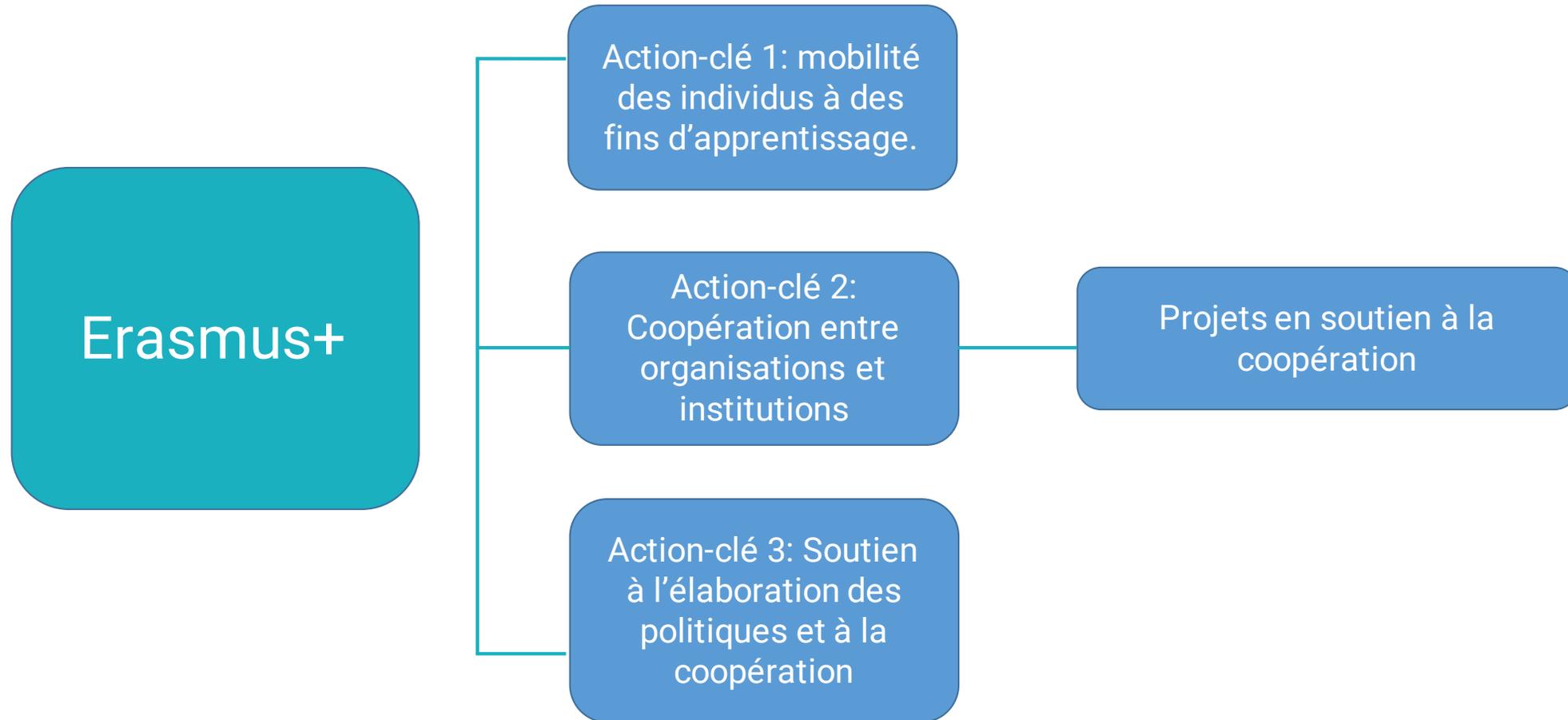
Pays éligibles pour toutes les activités Erasmus+

## Pays partenaires

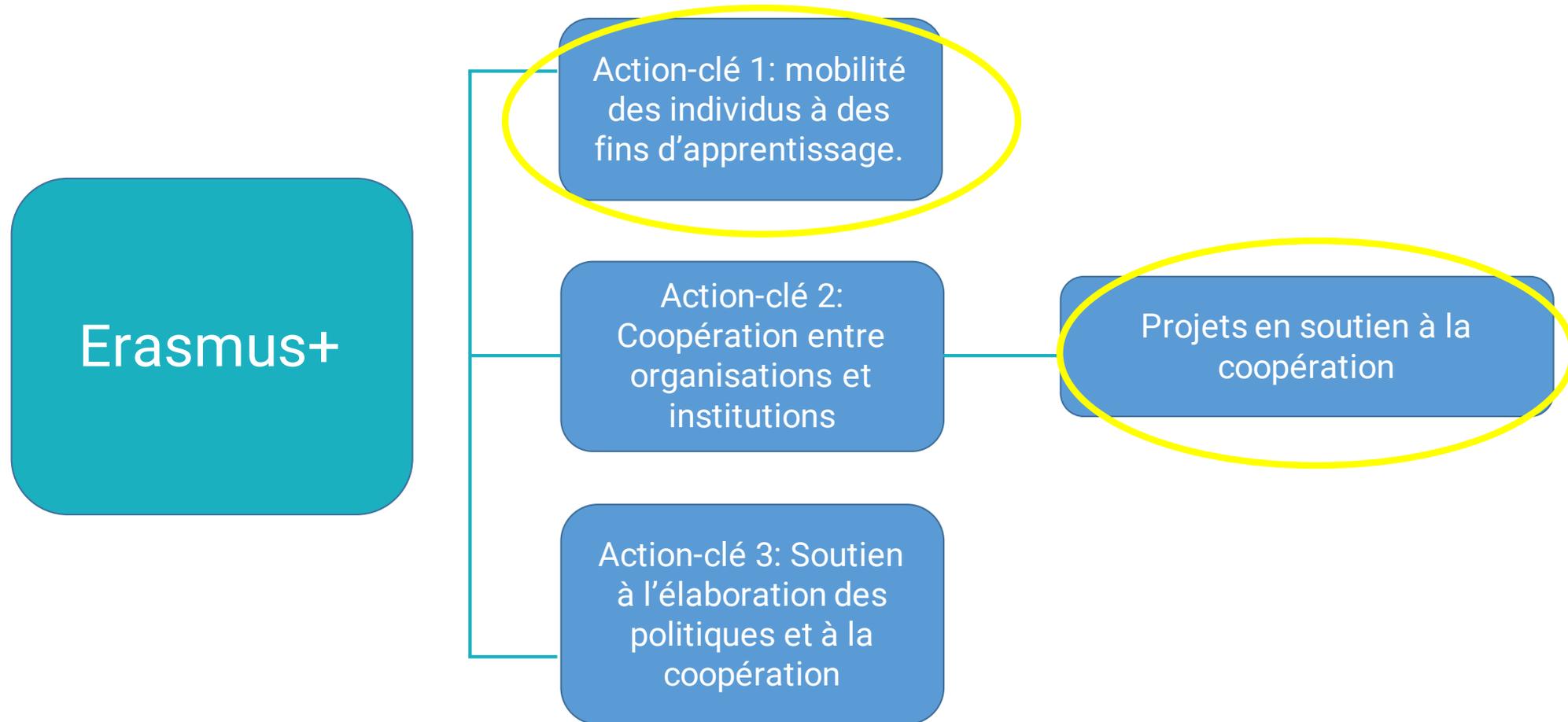
Reste du monde (inclus la Suisse et la GB)

Pays éligibles pour certaines activités Erasmus+

# Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui?



# Erasmus+ c'est quoi et c'est pour qui ?



# Action-clé 1 : projets de mobilité



# Action-clé 1: Projets de mobilité

3 Grands types d'activités de mobilité proposées :

- Mobilité des membres du personnel
- Mobilité des apprenants
- Autres formats de mobilité

# Action-clé 1: Projets de mobilité

## Mobilité des membres du personnel - *Secteur de l'éducation des adultes.*

- Missions d'enseignement (2 à 365 jours)
- Observation en situation de travail (2 à 60 jours)
- Cours ou événements de formation à l'étranger (2 à 30 jours)

### Pour qui?

Enseignants, formateurs, experts et personnes travaillant dans le secteur de l'éducation des adultes.

Les participants doivent avoir un contrat de travail avec l'organisation d'envoi ou prouver qu'ils travaillent régulièrement avec celle-ci.

# Action-clé 1: Projets de mobilité

Nouveauté 2021-2027

## Mobilité des apprenants - Secteur de l'éducation des adultes

- Mobilité pour un groupe d'apprenants (2 à 30 jours)  
Min 2 apprenants dans le groupe et **accompagnement obligatoire par un formateur qualifié.**  
**L'activité de mobilité doit se concentrer sur une de ces thématiques :** le développement des compétences de base pour apprenants adultes, la citoyenneté et la démocratie, les compétences durables et l'inclusion, la diversité.
- Mobilité individuelle court-terme (10 à 30 jours)  
Obligation de définir un programme d'apprentissage pour chaque apprenant.

### Pour qui?

Apprenants adultes avec moins d'opportunités et peu qualifiés. Les participants doivent être inscrits dans un programme d'éducation des adultes au sein de l'organisme d'envoi. *(Cfr définition des apprenants adultes AMO sur notre site)*

# Action-clé 1: Projets de mobilité

## Autres activités de mobilité éligibles:

- Experts invités depuis un autre pays participant au programme (2 à 60 jours)  
Objectif: améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de l'organisation.  
*Ex: Un expert en une certaine méthode pédagogique est invité dans votre organisation afin de former les éducateurs à cette méthode spécifique et transmettre ses bonnes pratiques.*
- L'accueil d'enseignants ou éducateurs en formation depuis un autre pays participant au programme (10 à 365 jours).
- Les visites préparatoires

# Action-clé 1: Projets de mobilité

## ➤ Où peuvent se dérouler les activités de mobilité ?

- La mobilité doit avoir lieu à **l'étranger** (autre pays que celui où est établi votre organisme), dans l'un des 33 pays du programme. *Pas ouvert aux pays partenaires*

# Action-clé 1: Projets de mobilité

## ➤ Quels financements?

- Système de financement en coûts unitaires. donc en une liste de postes de coûts dans laquelle les candidats choisiront en fonction des activités qu'ils souhaitent entreprendre:

- Soutien *organisationnel* (mise en œuvres des activités de mobilité)
- Soutien *individuel* (Frais de séjour des participants)
- *Visites préparatoires*
- *Voyage*
- Frais d'*inscription*
- Soutien *linguistique*
- Soutien à *l'inclusion* - **frais réels**

# Action-clé 1: Projets de mobilité

## Comment accéder aux activités de mobilité ?

- Dépôt d'une candidature lors de l'appel annuel.
  
- 2 options :
  - Projet de mobilité court-terme: Modèle idéal pour des établissements qui se lancent dans l'aventure Erasmus+ et souhaitent acquérir de l'expérience. Uniquement pour des organismes individuels, activités de mobilités organisées sur une période plus courte (6 à 18 mois) et un nombre limité de participants (max 30).
  
  - Accréditation: Chaque organisation peut demander une accréditation à titre individuel ou en consortium afin d'avoir accès pendant toute la durée du programme (2021-2027) aux activités de mobilité. Ensuite, demande de financements à introduire annuellement.  
L'accréditation est obligatoire si vous souhaitez organiser un nombre de mobilités important et de manière récurrente.
  
- Autres possibilités:
  - Se joindre à un consortium de mobilité accrédité.
  - Accueillir des mobilités IN

# Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération



# Action-clé 2: Projets en soutien à la coopération

## ➤ 2 types de projets:

- Partenariats de coopération - *projets de partenariats à plus grande échelle.*
- Projets de partenariat simplifié - *format idéal pour des novices Erasmus+.*

## ➤ Objectifs de ces projets:

- Acquérir de l'expérience en coopération européenne.
- Collaborer avec vos collègues européens autour d'un thème commun, entre organismes actifs dans le secteur de l'éducation des adultes.

## ➤ 2 manières d'y participer: coordinateur ou partenaire

- Coordinateur du projet
- Partenaire d'un projet

# Action-clé 2: Projets en soutien à la coopération

## ➤ Quelles activités?

Une diversité des activités sur toute la durée de vie du projet:

- rencontres transnationales entre les partenaires
- sessions de travail pour l'échange de bonnes pratiques
- co-crédation de résultats( guide, plateforme e-learning, modules de formation,...)
- préparation du matériel de communication et de promotion
- organisation de conférences
- Des activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation pour les apprenants et les membres du personnel afin de soutenir le projet dans sa mise en place et la réalisation de ses objectifs. (ex: Mobilité des membres du personnel, programmes d'études, formation du personnel, visites de terrain...).
- ⇒ Des activités de mobilités peuvent donc être intégrées au projet mais ne doivent pas être l'objectif premier.
- ⇒ Plus d'un type de participants, individuellement ou en groupe peuvent être associés à ces activités.

# Action-clé 2: Projets en soutien à la coopération

	Les projets de partenariat simplifié	Les partenariats de coopération
Durée du projet	6 à 24 mois	12 à 36 mois
Nombre de partenaires	Min 2 organismes issus de 2 pays programmes différents. Pas de max	Min 3 organismes issus de 3 pays programmes différents. Pas de max
Possibilité d'inclure des pays partenaires (reste du monde) dans le projet	NON	OUI (si réelle plus-value apportée par ce partenaire)
Financement	Forfait: 30 000 ou 60 000 euros	Coûts unitaires: de 100 000 à 400 000 euros. <i>Devrait passer également à un système forfaitaire avec l'appel 2022</i>
Secteurs de dépôt des candidatures	Scolaire, Adulte et EFP	Scolaire, Adulte, EFP et supérieur

# Action-clé 2: Projets en soutien à la coopération

## ➤ Quelle(s) priorité(s) inclure dans mon projet?

Chaque année, la Commission Européenne définit deux types de priorités:

### Les priorités horizontales

*Priorités communes à tous les secteurs de l'éducation et la formation.*

- Inclusion et diversité
- Les compétences vertes et la lutte contre le changement climatique
- Les compétences numériques
- Valeurs communes, engagement civique et participation

### Les priorités sectorielles

*Priorités spécifiques pour le secteur de l'éducation des adultes*

- Mettre en place des centres d'apprentissage tournés vers l'avenir (tech. numérique)
- Améliorer l'assurance de la qualité dans l'éducation des adultes
- La création et l'élaboration d'offres d'apprentissage flexibles adaptées aux besoins d'apprentissage des adultes.
- Créer des parcours de renforcement des compétences, améliorer l'accessibilité de l'éducation des adultes et le recours à celle-ci.
- Améliorer les compétences des éducateurs et des autres membres du personnel de l'éducation des adultes.
- Promouvoir Erasmus+ auprès de tous les citoyens et de toutes les générations.

# Action-clé 2: Projets en soutien à la coopération

## ➤ Quelle(s) priorité(s) inclure dans mon projet?

- Afin de recevoir un financement, les projets en soutien à la coopération doivent cibler **au moins une priorité** fixées par l'appel annuel.

## ➤ Comment accéder aux projets en soutien à la coopération?

- Dépôt d'une candidature lors de l'appel annuel.
- Dépôt de la candidature dans le secteur qui est le plus concerné par les objectifs du projet et en fonction des priorités sélectionnées.
- Coordinateur ou partenaire.

# Par où commencer?

## ➤ Mener une réflexion en équipe.

Quels sont vos besoins? Quels seraient les objectifs de votre projet? Quelles ressources avons-nous pour mener ce type de projet? Qui sera le public-cible? Est-ce un projet de mobilité ou un projet en soutien à la coopération?

## ➤ Consulter le guide du programme Erasmus+.

## ➤ Trouver vos partenaires.

Via les outils mis à votre disposition par la commission européenne:

- Plateforme EPALE
- Plateforme des résultats Erasmus+

Via les événements organisés par notre agence et les autres agences nationales (séminaires européens, séances information, ...).

Prochain séminaire européen TCA : *Le développement durable dans Erasmus+: vers une transition verte* (candidature pour le 5/11).

## ➤ Une question? [communication@aef-europe.be](mailto:communication@aef-europe.be)

# Liens utiles

- Guide du programme: <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/programme-guide/erasmus-programme-guide>
- Définition des participants adultes avec moins d'opportunités: [https://www.erasmusplus-fr.be/index.php?eID=tx\\_securedownloads&p=506&u=0&g=0&t=1640348741&hash=401d041f24f91d97b206aba776fc3b56a33782ed&file=fileadmin/user\\_upload/Documents/AEF/Appel\\_2021/AC1/EA/D%C3%A9finition\\_profil\\_FO\\_Education\\_des\\_adultes\\_Erasmus\\_2021\\_v2.pdf](https://www.erasmusplus-fr.be/index.php?eID=tx_securedownloads&p=506&u=0&g=0&t=1640348741&hash=401d041f24f91d97b206aba776fc3b56a33782ed&file=fileadmin/user_upload/Documents/AEF/Appel_2021/AC1/EA/D%C3%A9finition_profil_FO_Education_des_adultes_Erasmus_2021_v2.pdf)
- Plateforme EPALE: <https://epale.ec.europa.eu/fr>
- Plateforme des résultats: <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>
- Cafés Erasmus+: <https://www.erasmusplus-fr.be/actualite/detail/news/un-cafe-avec-erasmus-1/>
- Séminaires européens TCA: <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/seminaires-internationaux-tca/quest-ce-que-cest/>



# Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre newsletter

[www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)



 Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

